

	Up ! Enhanced Management	Première édition
	4 La finance 4.5 La consolidation des comptes	http://www.up-comp.com contact@up-comp.com

&

nécessaire de **consolider les comptes** pour établir le bilan du **groupe** centré sur l'entreprise **A**.

La consolidation des comptes est obligatoire dès lors que l'entreprise **A** possède :

- Plus de 15 M€ en actif économique net.
- Plus de 30 M€ en chiffre d'affaires.
- Plus de 250 personnes.

4.5.2 Le périmètre de consolidation

&

Le **périmètre de consolidation** est l'ensemble composé de l'entreprise **A** et des entreprises **B_i** sur lesquelles elle possède un pouvoir :

&

- Les entreprises **B_i** contrôlées sont celles sur lesquelles l'entreprise **A** possède un **contrôle absolu** provenant d'au moins 50 % des droits de vote en direct ou en indirect. Une seule entreprise ne peut posséder un contrôle absolu sauf en cas de joint-venture à parts égales.
- Les entreprises **B_i** associées sont celles pour lesquelles l'entreprise **A** possède une **minorité de blocage** provenant d'au moins 20 % des droits de vote en direct ou en indirect.

&

Le périmètre de consolidation exclut :

- Les entreprises **B_i** pour lesquelles l'entreprise **A** ne possède qu'une influence mineure provenant d'au plus 20 % des droits de vote en direct ou en indirect.
- Les entreprises **B_i** pour lesquelles l'entreprise **A** ne réalise qu'une opération financière à des fins spéculatives.

Etant donné qu'il n'existe pas de loi ni de jurisprudence fixant les limites précédentes, ces seuils sont susceptibles d'être revus au cas par cas par les commissaires aux comptes.

..

4.5.2.1 Premier exemple de consolidation

Dans l'exemple suivant :

- L'entreprise **A** possède 80 % des droits de votes de l'entreprise **B₁** et 40 % des droits de votes de l'entreprise **B₂**.
- L'entreprise **B₁** possède 30 % des droits de votes de l'entreprise **B₂**.

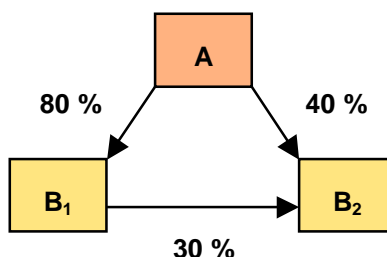


Diagramme 95 – Premier exemple de consolidation

L'entreprise **A** exerce donc :

- Un contrôle absolu sur l'entreprise **B₁** à hauteur de 80 %.
- Un contrôle absolu sur l'entreprise **B₂** à hauteur de 40 % + 30 % = 70 %.

Le périmètre de consolidation est donc composé des entreprises **A**, **B₁** et **B₂**. L'intérêt du groupe dans **B₂** est égal à 80 % * 30 % + 40 % = 64 %.